



# Dossier de presse

**Bilan de la première année d'application  
de la norme en gestion responsable  
d'évènements : 10 organisateurs certifiés**

21 juin 2011

**BNQ**  
Bureau de normalisation  
du Québec **50** ans

  
Conseil québécois  
événement **éco**responsable

## Bilan : un an après son lancement

De nos jours, n'importe quel évènement peut se dire « vert » ou « écoresponsable », la définition de ces termes variant d'un individu ou d'une organisation à l'autre. Au Québec, un évènement qui veut démontrer qu'il tient compte des principes de développement durable peut dorénavant se référer à une définition exhaustive et reconnue par l'industrie et par le public : la norme BNQ 9700-253 sur la gestion responsable d'évènements.

Cette norme est venue établir un cadre commun de référence pour la gestion responsable d'évènements en cohérence avec la *Loi sur le développement durable* du Québec. Elle est assortie d'un programme de certification administré par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) qui permet aux organisateurs d'évènements certifiés de promouvoir leur gestion responsable sur une base crédible et reconnue sur les marchés nationaux et internationaux.

À peine une année après son lancement, le secteur de l'évènementiel a pris le virage du développement durable avec 10 organisateurs qui ont obtenu leur certification :

- CORPORATION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA RIVIÈRE L'ASSOMPTION (CARA)
- ÉCOLOGISTIK, GESTION RESPONSABLE D'ÉVÉNEMENTS
- GAIA GESTION D'ÉVÉNEMENTS DURABLES
- GESTION D'ÉVÉNEMENTS GESTEV INC.
- INTERNATIONAL DE MONTGOLFIÈRES DE ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
- MONDIAL DES CULTURES DE DRUMMONDVILLE
- RÉSEAU DES FEMMES EN ENVIRONNEMENT (RQFE)
- SOCIÉTÉ DES LOTERIES DU QUÉBEC
- TAKT-ETIK
- UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Cette appropriation rapide de la norme par l'industrie québécoise de l'évènement et de ses partenaires vient positionner les acteurs de l'organisation d'évènement comme des leaders au niveau de l'intégration des principes du développement durable dans leurs activités.

## Qu'est-ce qu'un évènement responsable?

Une gestion responsable d'évènements intègre le développement durable à toutes les étapes de l'organisation d'un évènement. Elle vise donc à :

- réduire les impacts négatifs de l'évènement, notamment sur l'environnement (ex. : réduction des déchets générés, des gaz à effet de serre émis, des ressources naturelles consommées);

- augmenter les répercussions positives de l'évènement (ex. : commerce local ou équitable, entreprises d'insertion locale, accessibilité à l'évènement notamment pour les étudiants et les OBNL).

### Quels sont les impacts environnementaux et sociaux de la norme?

Depuis le lancement de la norme en gestion responsable d'évènements, des impacts sur l'environnement et les communautés sont visibles, notamment :

- la réduction de l'empreinte environnementale des évènements organisés par les organisateurs certifiés;
- le développement des habitudes de gestion basées sur les principes de développement durable;
- l'accroissement de la consommation responsable;
- le renforcement des retombées locales et des bénéfices économiques des évènements pour la société;
- le partage de l'expertise existante;
- le développement des connaissances en termes d'écoresponsabilité des évènements.

### Quels sont les impacts de la norme sur le secteur évènementiel au Québec?

L'engouement pour l'organisation d'évènements écoresponsables a aussi un effet d'entraînement chez les commanditaires, les fournisseurs et les lieux hôtes.

Par ailleurs, les grands commanditaires québécois ont décidé eux aussi de faire leur part pour le développement durable en signant la **Charte d'engagement envers le développement durable des commanditaires et partenaires majeurs d'évènements**. Cette Charte, une initiative du Conseil québécois des évènements écoresponsables, engage les signataires à faire la promotion et à encourager l'utilisation de la norme en gestion responsable d'évènements au sein des évènements qu'ils commanditent. Les signataires s'engagent également à sensibiliser les organisateurs d'évènements à l'écoresponsabilité et à eux-mêmes intégrer des mesures écoresponsables à leurs pratiques évènementielles.

La Charte confirme l'ampleur de la transformation qui s'opère dans le secteur de l'organisation d'évènements au Québec. Le nombre élevé de parties prenantes impliquées démontre également l'effet domino que l'appropriation d'une certification par un secteur économique peut entraîner.

Pour plus d'information sur la Charte d'engagement envers le développement durable des commanditaires et partenaires majeurs d'évènements :

<http://www.evenementecoresponsable.com/charte-dengagement>

## Qui sont les initiateurs et les concepteurs de la norme?

La norme a été élaborée, selon les règles internationales d'élaboration de normes de l'ISO, par le Bureau de normalisation du Québec à la demande du Réseau des femmes en environnement. Le comité de normalisation chargé de l'élaboration du contenu de la norme est composé de 17 spécialistes issus des domaines de l'évènementiel et du développement durable.

## Qu'est-ce que la norme BNQ 9700-253 en gestion responsable d'évènements?

Cette norme établit un consensus et fixe les balises de développement durable de la nouvelle génération de rassemblements de toute envergure et de tout type partout au Québec.

**De façon générale, qu'est-ce qu'une norme?** Une norme est un document de référence approuvé par un organisme de normalisation reconnu comme le Bureau de normalisation du Québec (BNQ). Elle définit des caractéristiques et des règles volontaires applicables aux activités qu'elle encadre.

**Ce qu'est la norme en gestion responsable d'évènements.** La norme BNQ 9700-253 *Gestion responsable d'évènements* est un document de référence qui spécifie les exigences en matière de bonnes pratiques de développement durable dans la gestion d'évènements.

**Cette norme est le résultat du consensus du milieu sur la question.** Elle représente le consensus entre l'ensemble des parties prenantes de l'organisation d'évènements, entre autres, les organisateurs d'évènements, leurs clients, les fournisseurs et les commanditaires.

**Cette norme est assortie d'un programme de certification offert par le BNQ.** La certification par une tierce partie indépendante comme le BNQ est un gage de conformité à la norme. La certification permet de communiquer, de façon simple et non équivoque, la conformité d'une entreprise par rapport à la norme. Seules les organisations qui se conforment aux exigences de la norme sont autorisées par le BNQ à utiliser les étiquettes de classification du BNQ développées pour les communications évènementielles.

**Il existe cinq niveaux de certification.** Précisons tout d'abord que la norme est composée de deux types d'exigences :

- les **exigences générales auxquelles l'organisation doit répondre**, par exemple : l'engagement de l'organisateur, l'évaluation et la documentation, le contrat de gestion entre l'organisateur et le client, les documents relatifs à l'évènement, l'atteinte du niveau de classification;
- les **exigences particulières qui sont** classées en cinq catégories auxquelles est rattaché un système de pointage. Les exigences particulières différeront d'un évènement à l'autre. Les cinq catégories de pratiques liées au développement durable sont les suivantes :

1. sélection des fournisseurs;
2. gestion du matériel, de l'énergie et de l'eau;
3. gestion des matières résiduelles;
4. sélection de l'alimentation;
5. gestion des moyens de transport.

Toutes exigences confondues, plus de **55 pratiques de gestion responsable d'évènements** sont répertoriées.

### À quoi correspondent les niveaux de certification?

Toute organisation certifiée doit donc répondre aux exigences générales qui sont obligatoires et doit obtenir, pour chaque évènement classé selon la norme *Gestion responsable d'évènements*, un certain nombre de points pour chacune des exigences spécifiques. Cinq niveaux peuvent être atteints selon le nombre de points mérités (sur un total de 500 points).



- **Niveau 1** : au moins 150 points
  - Axé sur la participation, la sensibilisation et la prise en compte des principes de base en développement durable.



- **Niveau 2** : au moins 200 points
  - Axé sur la planification et sur la mise en œuvre d'outils concrets, d'actions en amont et d'évaluations des interventions de développement durable.



- **Niveau 3** : au moins 300 points
  - Axé sur la performance où une culture de prise en compte des principes de développement durable fait partie intégrante de l'organisation de l'évènement et peut en influencer le contenu.



- **Niveau 4** : au moins 400 points
  - Axé sur l'excellence, la créativité et l'innovation où l'ensemble de l'organisation et de l'évènement converge vers la transversalité des principes de développement durable et vers la connectivité entre les actions mises en œuvre par l'organisation et les participants.



- **Niveau 5** : au moins 450 points
  - Axé sur l'exception et l'expérience d'organisateur aguerris où la créativité, l'innovation et la constance dominant dans l'ensemble de l'organisation.

Ainsi, les organisateurs d'évènements de toutes tailles peuvent obtenir la certification et classer leurs évènements. En améliorant leurs pratiques en matière de développement durable, ils peuvent éventuellement viser un niveau plus élevé.



## ENTRETIEN AVEC JEAN ROUSSEAU, DIRECTEUR ADJOINT DU BUREAU DE NORMALISATION DU QUÉBEC (BNQ)

**Comment expliquez-vous cette appropriation rapide par l'industrie événementielle du Québec de la norme sur la gestion responsable d'évènements?**

Une des missions du BNQ est de contribuer à l'émergence et à la diffusion de « bonnes pratiques » au moyen de la publication de normes sur des sujets aussi variés que les sacs en plastique compostables, la qualité du béton, les technologies de l'hydrogène ou le développement durable. En ce qui concerne ce dernier sujet, le BNQ a déjà mesuré l'intérêt des acteurs socioéconomiques pour des documents de référence en matière de développement durable. La force de la normalisation, dans ce secteur comme dans les autres, est d'agir comme un accélérateur d'innovations. En amont, elle fournit des méthodes et des résultats de référence, constituant des bases solides et un gain de temps dans le processus d'innovation. En aval, elle facilite la diffusion des idées d'avant garde et des techniques de pointe. Elle crée un climat de confiance en faveur des innovations chez le consommateur.

**Quels sont les bénéfices liés à une organisation de gestion responsable d'évènements?**

Le document BNQ 9700-253 *Gestion responsable d'évènements* permettra aux différents acteurs de notre société d'avoir accès à une référence commune qui a fait l'objet d'un consensus en matière de prise en compte des principes de développement durable dans la gestion d'évènements.

De plus, cela facilite le travail et la communication des organisateurs d'évènements. Ils peuvent dorénavant se fier à des règles reconnues, acceptées et adaptées aux besoins du Québec notamment en matière de gestion des fournisseurs, de l'alimentation, des transports et des matières résiduelles.

L'approche innovatrice adoptée par le BNQ pour la réalisation du projet a déjà attiré l'attention de la communauté internationale intéressée par l'organisation d'évènements et par la normalisation. Le document a d'ailleurs été traduit en anglais afin de faire rayonner l'expertise québécoise à l'international.

Note. — Cet entretien peut être repris en tout ou en partie.



## ENTRETIEN AVEC CAROLINE VOYER, DG DU CONSEIL QUÉBÉCOIS DES ÉVÉNEMENTS ÉCORESPONSABLES (CQEER)

### Pouvez-vous décrire brièvement le Conseil québécois des événements écoresponsables?

Le Conseil québécois des événements écoresponsables (CQEER) est une initiative du Réseau des femmes en environnement. Avec une expertise de plus de 10 ans, il a pour objectif de faciliter et d'encourager l'organisation d'évènements écoresponsables au Québec. Il repose sur l'expertise d'une équipe de quinze conseillers en écoresponsabilité des évènements qui sont appuyés par un comité consultatif formé d'une vingtaine d'experts québécois et par un vaste réseau de partenaires. L'équipe a déjà offert plus de 280 formations et conférences, et accompagné quelque 2 800 organisateurs d'évènements et fournisseurs dans l'application de mesures écoresponsables.

Le portail Web du CQEER contient une foule d'informations sur les services et les outils disponibles. Il présente également des dizaines de guides et ressources existants, des exemples d'évènements écoresponsables et même un répertoire des fournisseurs écoresponsables!

Pour plus d'information : [www.evenementecoresponsable.com](http://www.evenementecoresponsable.com)

### Quelles ont été les réalisations du CQEER à la suite de la mise en place par le BNQ du programme de certification sur les événements écoresponsables?

Les réalisations du CQEER en quelques chiffres :

- 10 sessions publiques de formation « Introduction à la norme en gestion responsable d'évènements », formant ainsi 70 participants.
- 10 sessions privées de formation « Introduction à la norme en gestion responsable d'évènements », formant ainsi plus de 125 professionnels de l'organisation d'évènements.
- 8 services d'accompagnement sur mesure, permettant ainsi à 35 organisateurs d'évènements de conformer leurs pratiques à la norme.
- 4 conférences dans le cadre de colloques, rejoignant ainsi plus de 160 participants.
- 4 lancements de la norme, en juin 2010 : Montréal, Québec, Rouyn-Noranda et Chicoutimi. Au total, 620 personnes étaient présentes.

De plus, un outil intégré en appui à l'application de la norme a été développé par le CQEER, permettant aux usagers de cet outil d'épargner de nombreuses heures de gestion. Jusqu'à maintenant, près de 20 organisateurs en ont bénéficié afin de classer leurs évènements.

Depuis juin 2010, c'est donc 1 030 personnes œuvrant dans l'industrie de l'évènementiel au Québec qui ont été formées et sensibilisées par le CQEER quant à l'application de cette norme.

Ces nouveaux services s'ajoutent aux formations offertes à l'intention des organisateurs d'évènements sportifs et des traiteurs, ainsi qu'au service d'accompagnement sur mesure.

Le programme de certification permet au CQEER de cibler ses interventions dans un cadre commun accepté par l'industrie. Après douze ans de sensibilisation et de formation, le CQEER considère que la norme vient assoir l'expertise extraordinaire du Québec en matière de gestion responsable d'évènements.

### **En quoi votre partenariat avec le BNQ est-il un atout pour votre mission?**

Comme vous le savez, une multitude d'évènements sont organisés chaque année au Québec, que ce soit des festivals, des colloques, des congrès, des salons, etc. Ces évènements ont des impacts environnementaux très importants, entre autres, par la production de tonnes de déchets, l'émission de gaz à effet de serre et la surconsommation de ressources tels le papier et la nourriture.

Le CQEER a pour mission de faciliter et d'encourager l'organisation d'évènements écoresponsables au Québec. Ainsi, le partenariat avec le BNQ, qui offre le programme de certification, nous aide à remplir nos objectifs :

- réduire l'impact environnemental des évènements;
- développer des habitudes de gestion basées sur les principes de développement durable;
- favoriser la consommation responsable;
- stimuler les retombées locales et les bénéfiques des évènements pour la société;
- partager l'expertise existante;
- développer les connaissances en matière d'écoresponsabilité des évènements.

Le partenariat avec le BNQ a donné la crédibilité nécessaire à une telle certification. Le processus utilisé et reconnu selon les règles de l'ISO a permis à l'ensemble de l'industrie de s'exprimer démocratiquement sur les exigences de la norme. Ainsi, les organisateurs se sentent parties prenantes de ce programme qui cherche le consensus. Cela a notamment contribué au rayonnement du CQEER au Québec, au Canada et à l'international.

Note. — Cet entretien peut être repris en tout ou en partie.

### **CONTACTS DE PRESSE**

<b>Carole Roch</b> <b>Bureau de normalisation du Québec (BNQ)</b> <b>Téléphone : 514 383-3254</b> <b>418 652-2213</b> <b>Cellulaire : 514 946-0226</b> <b>carole.roch@bnq.qc.ca</b>	<b>Maryse Lemay</b> <b>Conseil québécois des événements écoresponsables (CQEER), une initiative du Réseau des femmes en environnement</b> <b>Téléphone : 514 843-2015, p. 810953</b> <b>Cellulaire : 514 662-5876</b> <b>mlemay@rqfe.org</b>
--	--

Ce document est rédigé selon l'orthographe modernisée [<http://www.orthographe-recommandee.info>].